

Accueil et horaires

Samedi : 8h00 – Accueil et contrôle des licences

8h30 – Début des rencontres

Dimanche : 8h00 – Accueil et contrôle des licences

8h30 – Début des rencontres

Tableaux

Les horaires des matchs seront affichés dans la salle.

Les joueurs sont convoqués 1h avant le début de leur match.

Les joueurs ont la possibilité de s'inscrire dans 2 tableaux maximum, il n'y a pas la possibilité de s'inscrire en simple et en mixte.

Les tableaux seront regroupés en fonction du classement par point hebdomadaire, au classement des joueurs 2 semaines avant le début du tournoi.

Volants officiels

Ashaway A6

Les volants sont à la charge des joueurs. Le club fournit **3 volants** pour les finales.

Récompenses / lots

Tous les vainqueurs et finalistes sont récompensés par un ensemble de lots.

Inscriptions

Date limite d'inscription : le **dimanche 14 janvier 2018**

Une inscription est validée uniquement lorsqu'elle est réglée, par chèque à l'ordre du Volant Club Toulousain.

Aucune inscription ne sera enregistrée par téléphone

La confection des séries sera réalisée en fonction du classement par point hebdomadaire du **Jeudi 25 janvier 2018**, soit 2 semaines avant le début du tournoi.

Attention, le nombre d'inscriptions est limité à 150 Joueurs. Les inscriptions seront enregistrées selon l'ordre de réception du courrier.

Buvette

Une buvette complète (plat chaud, sandwich, croque-monsieur, boissons fraîches et chaudes, crêpes, ...) sera proposée tout au long de la compétition.

Règlement du Tournoi N&R du volant club Toulousain

Numéro d'autorisation : 17.OCCI.31/TI.F./004

Art.1. Toute participation au tournoi N&R du volant club toulousain implique l'adoption de tous les articles de ce règlement.

Art.2. Toute participation doit être en règle avec la Fédération Française de badminton (licence obligatoire).

Art.3. Le montant des droits d'inscription est de 13 € par joueur pour 1 tableau et 17€ pour 2 tableaux. Le chèque doit être établi, à l'ordre du "Volant Club Toulousain". En cas d'annulation de la compétition, les droits d'inscriptions seront entièrement remboursés.

En cas de forfait les frais d'inscriptions seront remboursés.

Art.4. Les joueurs peuvent s'inscrire en simple, en double mixte ou en double. Les participants peuvent s'inscrire dans 2 tableaux maximum. Les joueurs ne peuvent pas s'inscrire en simple et en mixte. En cas de dépassement du nombre maximum d'inscrits (150 joueurs), les inscriptions sont retenues en prenant en compte la date d'inscription sur badnet ou du mail et du règlement complet d'inscription (inscription + droits d'engagements). Au-delà du nombre maximum d'inscrit une liste d'attente sera constituée.

Art. 5. Le tournoi est ouvert à tout joueur licencié FFBAD des classements R6 à N1. Les joueurs juniors, cadets et minimes ont la possibilité de s'inscrire sur les tableaux correspondants à leur classement. Les joueurs mineurs, à la date du tournoi, doivent être accompagnés par un adulte responsable.

Art.6. A l'appel de son nom, chaque joueur dispose de 3 minutes avant le début de la rencontre pour prendre la feuille de match à la table de marque, se rendre sur le court, tester les volants et s'échauffer.

Art.7. Passé les délais réglementaires, le joueur non présent sur le court est déclaré WO quel que soit le niveau de la compétition.

Art.8. Le temps de repos minimal d'un joueur entre la fin de son match et le match suivant est de 20 minutes.

Art.9. L'ordre des matchs respecte, dans la mesure du possible, la numération initialement prévue (l'horaire affiché est donné uniquement à titre indicatif). Tout compétiteur non présent est déclaré forfait par WO à l'annonce de son match.

Art.10. Les participants seront inscrits dans le tableau correspondant à leur classement à la date du tirage en sort, le **Judi 25 janvier 2018**, soit 2 semaines avant le début du tournoi.

Art.11. L'organisation se réserve le droit de regrouper ou séparer certaines séries en fonction du nombre d'inscrits.

Art.12. Le comité d'organisation se réserve le droit de modifier les tableaux en cas de nécessité, après accord du juge-arbitre.

Art.13. Les matchs se joueront selon la réglementation fédérale et régionale en vigueur pour les compétitions officielles à la date du tournoi, notamment en ce qui concerne le comptage des points.

Art.14. Les matchs sont auto-arbitrés jusqu'aux finales.

Art.15. Si le volant touche un élément extérieur au court (plafond, câble, panier de basket) au service le volant est remis deux fois. Si cela arrive au cours de l'échange, le volant est compté faute.

Art.16. Un joueur désirant s'absenter de la compétition devra le signaler au Juge-arbitre et à la table de marque. Le joueur devra revenir à l'heure indiquée par le comité d'organisation. Dans le cas contraire, le joueur pourra être considéré comme WO.

Art.17. Les volants officiels sont les **Ashaway A6**. En cas de litige, le volant officiel sera choisi pour disputer le match.

Art.18. Une tenue de badminton conforme aux circulaires FFBad est exigée sur les terrains.

Art.19. Tout participant ne peut accéder aux courts que s'il a été appelé pour jouer.

Art.20. Le club organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, accident ou incident.

Art.21. Aucun remboursement ne sera réalisé après le tirage au sort.

Art.22. Le juge-arbitre est en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecte pas un point du règlement.

Art.23. Les décisions du juge-arbitre et du comité d'organisation sont sans appel.

Art.24. Tout joueur en arrêt de travail et/ou de maladie, pour des raisons médicales, ne pourra participer au tournoi pendant la durée de son arrêt. En cas de contrôle anti-dopage positif, le montant des prix indûment perçues et des frais engagés par l'organisation seront remboursés au club organisateur.

Art.25. Tout joueur inscrit adopte le fait que le club du VCT à un droit total sur les photos et vidéos qu'il prend lors du tournoi. Merci de nous signifier par écrit, avant la date du tournoi, si vous souhaitez que votre image ne soit pas diffusée.

Art.26. Le juge arbitre principal est Christophe Abraham, il sera assisté de Jean-Louis Guichard.

Autres informations

Contacts

Johann louarn
Appt 23 bat B1
Residence les 4 demoiselles
19, chemin de Fages
31400 Toulouse
Téléphone : 06-61-62-92-07

Hébergement à proximité du gymnase :

IBIS Ponts Jumeaux – 99, Bd Magritte - 05.62.27.28.28